

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Les documents à fournir pour ouvrir un compte bancaire en France :

- Pièce d'identité (passeport, carte d'identité, visa, carte de séjour)
- Justificatif de domicile (facture, bail, ...)
- Autres documents pouvant être réclamés par la banque.

L'ouverture d'un compte bancaire en France, vous ouvre le droit à recevoir :

- un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) qui vous permet de communiquer à tout moment et sans erreur vos coordonnées bancaires par exemple à votre employeur et aux organismes prestataires qui vous paient par virement, mais aussi à vos créanciers que vous souhaitez régler par prélèvement. Grâce au RIB, vous pouvez, également, recevoir le versement de vos remboursements de dépenses de santé.
- une carte bleue (service payant)
- un chéquier

A l'ouverture d'un compte, il est généralement demandé de déposer une somme minimale, environ 15 €.

Pour vos opérations bancaires, certaines banques vous proposent une gestion de vos comptes via Internet et le téléphone, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

LES DIFFERENTS TYPES DE COMPTES BANCAIRES

En France, deux comptes sont couramment utilisés :

- Le **compte chèques** sur lequel vous effectuez vos opérations courantes, paiement des factures, dépôt de salaires, etc. C'est ce compte qui est également débité lors de la signature d'un chèque ou de l'utilisation de votre carte bleue.
- Le **compte épargne** pour faire fructifier votre argent grâce à des taux d'intérêts qui diffèrent d'une banque à l'autre.

VIREMENTS DE L'ETRANGER

Pour les personnes percevant un salaire de leur pays d'origine, certaines banques proposent d'ouvrir un compte en devises. Attention cependant aux fluctuations des taux de change qui rendent ce type de compte peu intéressant.

CHANGE

Certaines banques vous proposent de changer vos devises. Attention, bien souvent elles ne possèdent pas toutes les devises et vous devez prendre soin de commander à l'avance le montant dont vous avez besoin.

Vous pouvez également changer vos devises chez des distributeurs spécialisés, sans commander, avec votre carte bancaire ou en liquide. A Nantes, il existe deux bureaux de change :

Change Graslin : 17 r Jean Jacques Rousseau, 44000 NANTES – Tél. 02 40 69 24 64

Change Nantes Royale : 2 r Echelle, 44000 NANTES – Tél. 02 51 86 21 31

Seule la version informatique est valide ; en cas d'impression, ce document peut être périmé – ne pas conserver.